



Le Haillan

PARRAINAGE CIVIL

Mairie du Haillan

137, avenue Pasteur
33185 Le Haillan

Tél. 05 57 93 11 11
Fax 05 57 93 11 12

contact@ville-lehaillan.fr

Documents à fournir

- le livret de famille
- un acte de naissance de l'enfant (original)
- pièces d'identité du père et de la mère
- pièces d'identité du parrain et de la marraine
- justificatif de domicile des parents

Date et Heure souhaitées

Nom et Prénom de l'enfant :

Date et Lieu de naissance :

PERE

Nom et Prénom

MERE

Date et Lieu de naissance

Profession

Domicile et Téléphone

PARRAIN

Nom et Prénom

MARRAINE

Date et Lieu de naissance

Profession

Domicile et Téléphone

